

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COLLECTIVITE

**COMMUNE
D'HEILTZ LE MAURUPT**

Nombre de conseillers :

en exercice **11**

Présents **11**

Votants **11**

Délibération n° **37**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance 12 septembre 2011

Par suite d'une convocation en date du 12 août, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 12 septembre 2011, à 18h30, sous la présidence de Monsieur BAILLY Michel, maire.

Etaients présents : MM. Michel **BAILLY**, Huguette **ROSSARD**, Claudine **DUBECHOT**, Thierry **LIGNOT**, Martine **BARDET**, René **MARTINEZ**, Guy **SALLES**, Stéphane **HETTE**, Thierry **NOISETTE**, **MUNEAUX** Philippe, **MUNEAUX** Josette.

Lesquels forment la majorité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Absent(s) excusé(s) 0 **Absent(s)** : 0

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales

Mm **ROSSARD** Huguette est désignée secrétaire de séance.

Objet : Remboursement achat matériaux appartement 16 grande rue

M Chaudron Mathieu et Melle Lagnieux Charlene ont demandé que le revêtement du sol du séjour de l'appartement situé au 16 grande rue, qu'ils occupent, soit changé. En effet, celui-ci étant fort usé et abîmé.

Monsieur le Maire, avec l'accord du conseil, a signé un bon de commande pour cet achat. Le magasin n'ayant pas pu ouvrir un compte au nom de la commune et de ce fait établir une facture.

M Chaudron et Melle Lagnieux ont avancé la somme de 252.86€ afin de pouvoir retirer la marchandise commandée.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser les frais à hauteur de 252.86€ à M Chaudron Mathieu et Mlle Lagnieux Charlene.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le.....
Et de la publication, le.....
Fait à Heiltz Le Maurupt, le.....
Le Maire,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Heiltz Le Maurupt, le 12 septembre 2011

Le Maire
BAILLY Michel

Date d'affichage

/ /

